



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 110457

Texte de la question

M. Dino Ciniéri demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui faire connaître le contexte et les objectifs de l'audit relatif à la gestion des participations françaises aux expositions internationales et universelles réalisé par son ministère dans le cadre du programme de modernisation de l'État.

Texte de la réponse

Depuis une dizaine d'années, la participation de la France aux expositions universelles et internationales est gérée par un commissaire général, nommé à chaque fois par décret. Il assure, essentiellement sur fonds publics, la construction et le fonctionnement du pavillon français. Le manque d'objectifs stratégiques clairement définis, la complexité d'organisation, la nécessité de réaliser des économies dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint constituent les principaux enjeux de l'audit relatif au dispositif de préparation et de gestion de la participation française aux expositions, qui s'inscrit dans le nouveau contexte de la loi organique du 1er août 2001, la LOLF. Il a été lancé dans la perspective de la préparation des deux prochaines échéances de Saragosse en 2008 et de Shanghai en 2010. A la lumière des expériences acquises lors des dernières expositions et des pratiques des pays étrangers comparables à la France, l'audit doit permettre de : détailler des pistes pour préciser les finalités de la participation française ; clarifier les responsabilités des différents acteurs du projet et améliorer sa gouvernance ; proposer des améliorations au montage juridique et financier des projets. Le rapport d'audit est en ligne sur le site de la modernisation de l'État (www.performance-publique.gouv.fr) depuis le 15 février 2007. Ses principales recommandations portent sur : l'amélioration des modalités de conception et de gestion du projet ; l'optimisation du coût et des modes de financement ; la sécurisation du cadre juridique et financier ; le renforcement de l'impact de la présence française auprès des visiteurs et de toutes les parties prenantes ; l'amélioration de l'évaluation de chaque participation pour mieux capitaliser les expériences. Un plan d'action, fondé sur ces préconisations, est actuellement en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Dino Ciniéri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110457

Rubrique : État

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12053

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4524